



# Procès-Verbal Conseil municipal Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars 2025, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Gonnery se sont réunis à 20h à la salle du conseil sous la présidence de Claude VIET et suite à la convocation adressée par le maire le 14 mars 2025 conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

## PRÉSENTS :

VIET Claude	CALME Mickaël
LE SAUCE Blandine	RENOUARD Rachelle
ANGER Michel	CHEVALIER Nicolas
BIDAN Denis	RIGOUX Juline
AUBIN Auguste	LE METAAYER Catherine
HUET Patrice	SCHNAIDERMAN Carole
ROBIN Christophe	

## AUTRES INFORMATIONS :

- Mme Juline RIGOUX est nommée secrétaire de séance par le conseil municipal.
- Présence de la secrétaire de mairie.
- Le quorum est atteint.

## ORDRE DU JOUR :

1 / Votes des comptes administratifs 2024 et budgets primitifs 2025 .....	2
Les comptes administratifs 2024 : .....	2
Affectation des résultats .....	3
Vote des comptes de gestion .....	3
Taux imposition 2025.....	4
Vote des budgets primitifs 2025.....	4
2 / Logements sociaux, attribution des marchés .....	5
3/ Parkings rue de la Fontaine .....	5
4) Bâtiment locatif : Avenants aux marchés.....	5
5) Question diverses.....	6
Invitation expo maison éclusière : .....	6
Distribution d'une « Lettre info» .....	6

## **1 / Votes des comptes administratifs 2024 et budgets primitifs 2025**

### **Les comptes administratifs 2024 :**

#### **Budget Général 200000**

Section de Fonctionnement :

Dépenses	666 632,51€
Recettes	911 606,23€
<u>intégration excédent Sits Rohan</u>	<u>4 518,39€</u>
Soit un excédent de	249 492,11€

#### **Section d'investissement :**

Dépenses	668 014,95€
Recettes	570 379,23€
<u>Intégration excédent Sits Rohan</u>	<u>299,97€</u>
Soit un Déficit de	97 335,75€

#### **Lotissement du Meniou 22002**

Section de Fonctionnement :

Dépenses	19 914,40€
Recettes	4 247,72€
Soit un déficit de	15 666,68€

Section d'investissement :

Dépenses	18 633,19€
----------	------------

Recettes

18 633,19€

### **Lotissement Résidence des Pommiers 22001**

Section de Fonctionnement :

Dépenses	186 482,29€
Recettes	94 272,78€
Soit un déficit de	- 92 209,61€
Section d'investissement :	
Dépenses	74 606,93€
Recettes	109 501,58€
Soit un excédent de	34 894,65€

### **Lotissement Logements 22003**

Section de Fonctionnement :

Dépenses	11 863,56€
Recettes	0,49€
Soit un déficit de	-11 863,06€
Section d'investissement :	
Dépenses	342 342,10€
Recettes	447 758,06€
Soit un excédent de	105 415,96€

## **Affectation des résultats**

### **Commune :**

Le compte administratif 2024 dégage un excédent de fonctionnement de **249 492,11€**.

Le conseil municipal décide d'affecter à la section d'investissement au compte 1068 au BP 2025 le montant de **135 000,00€** et de reporter **114 492,11€** à la section de fonctionnement du BP 2025.

### **Lotissement du Meniou :**

Le compte administratif 2024 dégage un déficit de fonctionnement de **15 666,68€** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2025.

### **Lotissement Résidence des Pommiers :**

Le compte administratif 2024 dégage un déficit de fonctionnement de **92 209,61€** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2025.

### **Logements :**

Le compte administratif 2024 dégage un déficit de fonctionnement **11 863,06 €** que le conseil décide de reporter en section de fonctionnement au BP 2025.

## **Affection des résultats**

Après présentation, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion

des quatre budgets dressés par le service de gestion comptable de Pontivy accompagnés des comptes de tiers, des états de l'actif et du passif, les états des restes à réaliser et à recouvrer

## Taux imposition 2025

Après discussion le conseil municipal décide d'augmenter le taux de **la taxe foncière** sur les propriétés bâties de 2% et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires/vacantes de 1,80%, les nouveaux taux s'établissent ainsi :

TAXES MÉNAGES	2023	2024	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	32,52%	33,17%	<b>33,83%</b>
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,86%	49,86%	<b>49,86%</b>
Taxe habitation Résidence 2d/Vacant	11,73 %	11,93%	<b>12,14%</b>

## Vote des budgets primitifs 2025

Le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions de budgets proposés par le Maire :

### **Budget Général 200000**

Section de Fonctionnement :

en dépenses et recettes à 944 400,00 €

Section d'investissement :

en dépenses et en recettes à 670 840,00€

### **Lotissement du Meniou 22002**

Section de Fonctionnement :

en dépenses et recettes à 34 309,87€

Section d'investissement :

en dépenses et recettes à 18 883,19€

### **Lotissement Résidence des Pommiers 22001**

Section de Fonctionnement :

en dépenses et recettes à 141 274,34€

Section d'investissement :

en dépenses et recettes à 92 127,57€

Le déficit correspond à la vente des terrains restants.

### **Logements et Locaux 22003**

Section de Fonctionnement

En dépenses et recettes à 42 568,06€

Section d'Investissement

En dépenses et recettes à 1 208 796,46€

## 2 / Logements sociaux, attribution des marchés

Le maire présente le rapport d'analyse des offres reçues suite à la consultation des entreprises et les négociations et les mises au point effectuées par le cabinet d'architecte.

Après discussion et échanges le conseil municipal au vu des notes attribuées décide de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprises	Montant HT
1	Gros Œuvre	RIGOUX Y St Gonnery	<b>104 477.49€</b>
2	Enduits	Rivas Trégueux	<b>5 132.00€</b>
3	Charpente Bois	COET KREIZ Guern	<b>12 377.92€</b>
4	Couvertures ardoises /Etanchéité	KUENTZ St Gérand	<b>31 086.61€</b>
5	Menuiseries extérieures Bois	LE CORGNE Malguénac	<b>38 180.02€</b>
6	Menuiseries intérieures	LE CORGNE Malguénac	<b>33 848.26€</b>
7	Cloisons sèches isolation	PIKARD Crac'h	<b>73 832.39€</b>
8	Revêtement de sols faïences	MOISAN Pontivy	<b>25 243.82€</b>
9	Peinture revêtement muraux	ARMOR Peinture Hennebont	<b>22 066.48€</b>
10	Chauffage Ventilation Plomberie	ALC THERMIQUE Crac'h	<b>77 139.48€</b>
11	Électricité courant faible ventilation	CPS Loudéac	<b>34 560.00€</b>
	Total		<b>457 944.17€</b>

Le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer les marchés avec les entreprises.

## 3/ Parkings rue de la Fontaine

Un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du cabinet Nicolas est à prévoir compte tenu des missions complémentaires demandées.

## 4) Bâtiment locatif : Avenants aux marchés

M. Michel Anger, Adjoint, présente différents ajustements réalisés sur le lot couverture pour le marché du Bâtiment Locatif en construction, le conseil municipal autorise le Maire ou un adjoint à signer un avenant n°1 **de - 2 071,86€ HT** avec l'entreprise Brient Couverture.

Par ailleurs, il rappelle qu'une ouverture supplémentaire a été créée pour apporter plus de clarté dans un couloir. Le conseil municipal autorise le Maire ou un

adjoint à signer un avenant n°1 **de 712,00€ HT** sur le lot menuiseries extérieures aluminium avec l'entreprise Fraboulet Menuiserie aluminium.

## 5) Question diverses

### Invitation expo maison éclusière :

Association Hospitalière de Bretagne et l'Art dans les Chapelles exposeront une œuvre le jeudi 3 avril à partir de 14h dans la maison éclusière d'Hilvern.

Les élus sont invités à découvrir le travail de l'artiste Jonas Delhaye qui a accompagné le projet collectif

### Distribution d'une « Lettre info »

Rachelle réalise une lettre d'information sur les derniers événements communaux qui conviendra de distribuer prochainement

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h20.